

EQUIN



FORMATION CONTINUE OU APPRENTISSAGE

ANIMATEUR D'EQUITATION

RNCP 37414

PUBLIC - PREREQUIS

Avoir 16 ans révolus
Etre titulaire du Degré 1 ou du Galop 5
Etre titulaire du PSC1 ou équivalences
Etre titulaire de la licence de compétition

OBJECTIFS : APTITUDES ET COMPETENCES

Etre capable de :

- Acquérir les compétences d'animation et de techniques équestres permettant d'entretenir une cavalerie club.
- Acquérir la posture professionnelle pour enseigner l'équitation Galop 1 à 4.
- Etre en autonomie sur certaines actions sous réserve de la présence d'un enseignant de niveau 4 (BP JEPS)

Selon le référentiel de la FFE consultable sur www.ffe.com rubrique découvrir les formations

COUT DE LA FORMATION

Référence 2023/2024

6370€ hors apprentissage, Nous consulter pour le financement

Statut Apprenti : l'organisme financeur (OPCO) prend en charge la totalité des frais de formation et l'apprenti perçoit un salaire

Hébergement possible 9€ la nuit.

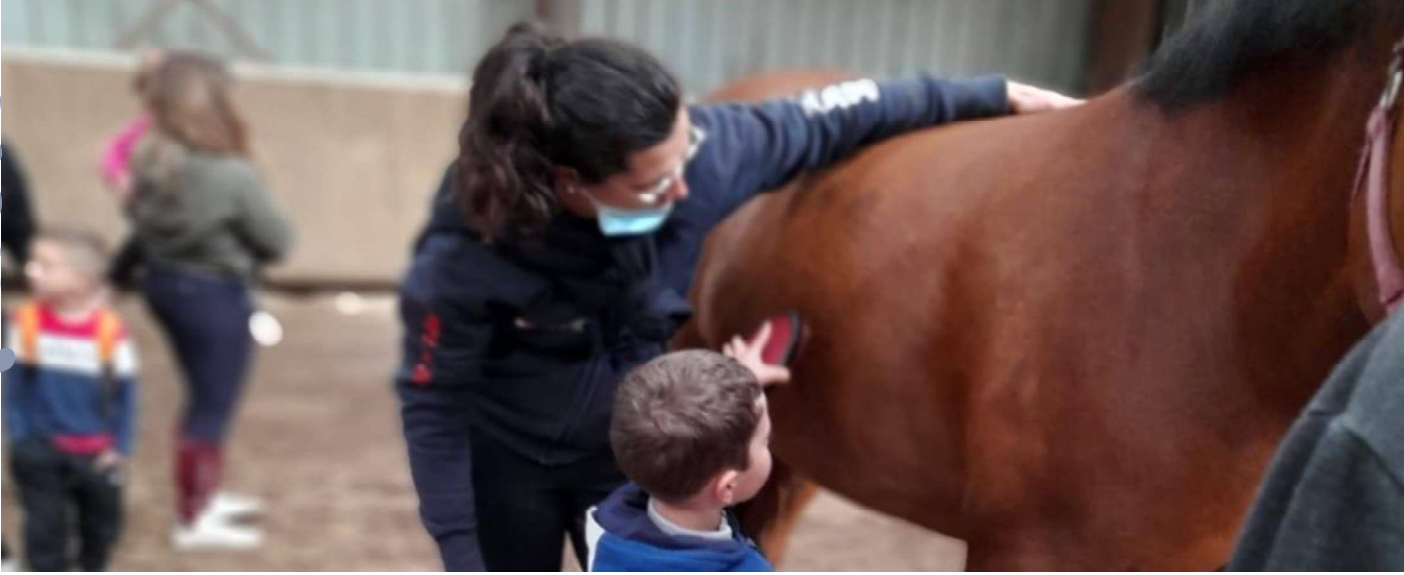
MODALITES ET DELAI D'ACCES

- 1) Dossier de candidature téléchargeable sur notre site internet ou envoi postal sur demande au secrétariat à partir de Janvier
- 2) Entretien de motivation en juillet
- 3) Délai de réponse d'admission dans les 15 jours suivant les tests
- 4) Début de la formation en octobre

Inscription possible 15 jours avant l'entrée en formation



Route de Massalès - **15100 SAINT FLOUR** - 04 71 60 07 62
mfr.saint-flour@mfr.asso.fr / www.mfr-saint-flour.fr



METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance de 2 Jours par semaine hors vacances scolaires à la MFR, le reste du temps en entreprise. L'enseignement prend appui sur le vécu, grâce à des enquêtes et études de stages.

Un livret pédagogique, entre l'apprenant, le tuteur et le formateur référent permet de suivre la progression.
Formation à distance sur certaines sessions (par visioconférence).

SUITE DU PARCOURS

Emploi dans une structure équestre pour enseigner le Galop 1 à 4.
Poursuite vers le BPJEPS Educateur Sportif Mention Activités équestres.

ACCESSIBILITE

Bâtiments accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite
Selon les demandes, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins, relations avec la MDPH...)
Référente H+
Nicole BACHELLERIE

CONTENU ET EXAMEN

L'Animateur Equestre est un titre professionnel de niveau 3.

Ce parcours est composé de 3 UC répartis sur 12 mois :

- BC1 : Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure
- BC2 : Animer et encadrer des activités équestres en sécurité
- BC 3 : Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien être

100%
de réussite
aux examens
en 2023

Parcours possible par BC (devis sur demande)

Evaluations et examen des 3 BC répartis durant l'année selon le règlement de la FFE par un jury.

Date de publication JO : 19/01/2012 Certificateur : Fédération Française d'Equitation (FFE)



DUREE : 490 heures



MFR S' FLOUR



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

